

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DOUZE MAI DEUX MILLE DIX SEPT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 12 mai

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Geneviève GARNIER, Sylvie JERDON, Laurence MEUNIER, Sophie MONTAGNIER, Murielle PERRIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, , Emilie SOLLIER, Renée TORRES, et Messieurs, Eric BESSEY, Jean-Marc CHAPPAZ, Jean-Claude CORBIN, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jacques MEILHON, , Hugues JEANTET, Mario SCARNA.

Pouvoirs : Patrick BOUVET donne pouvoir à Jacques FORAT, Eliane BERTIN donne pouvoir à Jacques MEILHON, Bernard GUY donne pouvoir à Hugues JEANTET, Chantal VARAGNAT donne pouvoir à Renée TORRES.

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéfania FLORY

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 4

NOMBRE DE CONSEILLER ABSENT Non représenté : 1

CONVOCATION EN DATE : 04 mai 2017

DATE D'AFFICHAGE : 29/05/2017

OBJET : Election d'un nouveau membre au sein du Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE -----N°2017/57

Vu la délibération n° 2017/56

Vu les articles L.123-6 et R.123-8 du code de l'action sociale

Vu l'article L237-1 du code électoral

Considérant qu'il convient de procéder aux opérations de vote dans les conditions réglementaires ; il est nécessaire d'élire un secrétaire et deux assesseurs.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Est candidat :

- Jean-Luc DUVILLARD

Est élu secrétaire à l'unanimité :

- Jean-Luc DUVILLARD

Le conseil municipal doit également élire deux assesseurs Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

ASSESEURS :

Sont candidats :

- Emilie SOLLIER
- Jacques FORAT

Sont élus assesseurs à l'unanimité :

- Emilie SOLLIER
- Jacques FORAT

Conformément à l'article L123-6 du Code de l'action sociale et des familles, Monsieur le Maire invite chaque conseiller municipal à présenter une liste. Une liste commune est présentée, il est procédé au vote :

Est élue à l'unanimité **Geneviève GARNIER** en tant que nouveau membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Grézieu-la-Varenne.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Le Maire

